

NCMP Musical Instruments SPRL Rue Saint-Jean 47, 1000 Bruxelles, Belgique

BE 0633 639 632 RPM Bruxelles

Conditions générales de vente en français

1. Généralités

Les présentes conditions générales de vente sont réputées connues du Client qui les accepte entièrement et sans réserve.

2. Tarifs

Nos prix sont réputés affichés ou publiés TTC.

Les prix affichés en magasin ou figurant dans nos publications ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et sont calculés hors remise.

Nos prix peuvent être sujets à des fluctuations ne pouvant faire l'objet de réclamation.

3. Commandes et réservations

Sauf disposition contraire, toute commande fera l'objet du paiement d'un acompte de 30% du prix de la commande. L'acompte est non-récupérable. Le solde est payable au grand comptant à la livraison.

Toute commande est conservée en magasin à disposition du Client pendant 14 jours ouvrables.

Toute réservation d'un articles en stock est conservée en magasin pendant 3 jours ouvrables.

Les commandes et réservations hors Belgique sont payables d'avance.

4. Politique d'échange et de remboursement

Aucun échange ni remboursement ne sera accordé en dehors des conditions prévues par le fabricant et/ou par la législation belge et/ou européenne en vigueur au moment de l'achat. En aucun cas NCMP Musical Instruments SPRL n'effectuera de remboursement en espèce mais en bon d'avoir valable 1 mois.

5. Livraisons et retours

Les frais de livraison sont ceux de notre transporteur additionnés des frais d'emballage. Ces frais sont toujours à charge du client.

Toute réclamation concernant une livraison devra être effectuée auprès de NCMP Musical Instruments SPRL par lettre recommandée dans les 48 heures suivant la réception du Produit. Passé ce délai aucune réclamation ne sera acceptée.

6. Délais de livraisons et reliquat

Les délais de livraison d'un produit ou d'exécution d'un service sont donnés à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité ou constituer la cause de l'annulation d'une commande passée.

7. Réserve de propriété

NCMP Musical Instruments SPRL se réserve la propriété des Produits livrés ou à livrer jusqu'à complet paiement par le Client du prix en principal et accessoires convenu avec NCMP Musical Instruments SPRL et ce malgré la livraison des Produits.

Le Client sera tenu de se libérer entre les mains de NCMP Musical Instruments SPRL de toutes sommes qu'il pourrait rester devoir à NCMP Musical Instruments SPRL et trouvant leur cause dans la vente des Produits objet de la présente clause de réserve de propriété. A aucune condition, le Client sera autorisé à compenser les sommes qui trouvent leur cause dans la vente des Produits, avec n'importe quelle créance qu'il

possède.

8. Garantie et service après-vente

Nos Produits sont garantis selon les conditions prévues par le fabricant et/ou par la législation belge et/ou européenne en vigueur au moment de l'achat contre tout vice ou défaut de construction et de fabrication, à l'exclusion des tubes électroniques, des haut-parleurs qui sont garantis 90 jours (les haut-parleurs dont la bobine mobile serait détériorée du fait d'une surpuissance ou décentrée suite à un choc ne seront pas pris en compte).

La garantie n'est applicable que si le Client retourne à NCMP Musical Instruments SPRL la facture d'achat portant mention - quand elle existe - du numéro de série du Produit.

Les délais de réparation sont donnés à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité ou constituer la cause de l'annulation d'une commande passée.

9. Conditions de paiement

Toutes nos factures sont payables au grand comptant à la réception ou dans la limite de l'encours accordé par notre service comptable.

10. Défaut de paiement

Tout défaut de paiement - même partiel - entraînera la suspension immédiate du compte Client et l'arrêt immédiat des livraisons jusqu'au paiement de l'intégralité des sommes dues. Le défaut de paiement entraînera également la suppression des éventuelles remises accordées.

A défaut de règlement dans les délais accordés par notre service comptable, les pénalités de retard seront réclamées dès le jour suivant la date d'échéance au taux d'intérêt légal en vigueur. A titre de clause pénale conventionnelle et irréductible, une majoration de 10 % - et minimum 90 EUR - des sommes exigibles sera également réclamée.

11. Dompage aux biens confiés

En cas de dommage aux biens confiés par le Client, NCMP Musical Instruments SPRL remboursera la valeur réelle de ces biens, à l'exclusion de toute considération sentimentale ou affective.

12. Abandon des biens confiés

En cas d'abandon de biens confiés par le Client, NCMP Musical Instruments SPRL deviendra de plein droit propriétaire desdits biens après un an et un jour.

13. Echanges électroniques

Les échanges électroniques entre NCMP Musical Instruments SPRL et le Client ont valeur de preuve.

14. Réseaux sociaux

En interagissant avec NCMP Musical Instruments SPRL via les réseaux sociaux, le Client accepte et se conforme aux clauses suivantes.

Sont notamment prohibées les contributions :

- offensantes, irrespectueuses ou méprisantes envers nos collaborateurs ou notre entreprise ;
- en contradiction avec les conditions générales d'utilisation propres à chaque plateforme ;
- en opposition à la législation belge ;
- fausses, dénigrantes, diffamatoires, grossières, agressives, injurieuses, obscènes ou discriminatoires ;
- incitant à la haine ou à la violence, assimilables à du harcèlement ou à une quelconque forme de menace ;

- à visée publicitaires, promotionnelles ou commerciales ;
- nuisant au bon déroulement des échanges, incompréhensibles ou redondantes ;
- sujettes à polémiques ;
- contenant des informations sensibles ou confidentielles.

15. Protection de la vie privée

NCMP Musical Instruments SPRL et le Client sont tenus de se conformer aux dispositions de la loi du 8.12.1992 relative à la protection de la vie privée - réputées connues des deux parties.

16. Divisibilité

Dans l'hypothèse où une disposition des présentes Conditions Générales serait déclarée non valide ou inapplicable par une juridiction compétente, ceci n'aura aucun effet sur la validité des autres dispositions. Celles-ci demeureront d'application, comme si la partie invalide des présentes Conditions Générales n'avait jamais existé.

17. Litige

Les présentes Conditions Générales et tout litige survenant de ou lié à nos Produits ou Services et à l'utilisation de notre site Internet et des réseaux sociaux liés à notre Société seront régis par, interprétés et exécutés selon le droit belge. Les Cours et Tribunaux de Bruxelles de rôle francophone auront compétence exclusive.